



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 30 mars 2022 à 8h

Siège de la CC Moselle et Madon

Étaient présent(e)s : Claude **COLIN** _ Laurent **DIEZ** _ Dominique **GOEPFER** _ Gilles **JEANSON** _ Daniel **LAGRANGE** _ Sandrine **LAMBERT** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Dominique **RAVEY** _ Richard **RENAUDIN** _ Benoit **SKLEPEK** _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Jean-Luc **FONTAINE** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	24 mars 2022
<u>Date d'affichage</u> :	1er avril 2022
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	13
<u>Nombre de votants</u> :	13
<u>Secrétaire de séance</u> :	Dominique GOEPFER

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 2 mars 2022

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2022_ 39	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – février et mars 2022
2022_ 40	Commande publique	Eau potable - Renouvellement de branchements à Sexey-aux-Forges
2022_ 41	Commande publique	Travaux d'eau potable rue de la gare à Xeulilly – Avenant n°1
2022_ 42	Commande publique	Logiciel web SIG – Contrat de maintenance du logiciel période 2022 - 2027
2022_ 43	Finances	Plateau Sainte Barbe – demande de subvention
2022_ 44	Finances	Demande d'une subvention départementale pour l'entretien des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR
2022_ 45	Finances	Renouvellement de ligne de trésorerie

1. Désignation d'un secrétaire de séance

A l'unanimité, Dominique GOEPFER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 2 mars 2022

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2022_39

Rapporteur :

Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :

Habitat - attribution des aides – février et mars 2022

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 21 février et du 21 mars 2022.

Le bureau communautaire,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément aux tableaux ci-après :

N° dossier	Ressources	NOM Prénom	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)	Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse						Montant des devis(€ TTC)			
2022 - RT 02	TM	BLANCHET Vanessa	Isolation intérieure + rampants	OPAH CCMM	LES COMBLES LAGARDE 54200 TOUL	oui	66%	17 829,09 €	17 416,47 €	21/02/2022	2 000,00 €
		20 rue du Petit Breuil 54230 NEUVES MAISONS						19 398,74 €			
2022-RT03	M	BERNARD Raphaël	ITE	OPAH CCMM	ECO EVOLUTION 54230 NEUVES MAISONS	oui	51%	24 393,00 €	24 393,00 €	21/02/2022	1 800,00 €
		57 rue du Ruisseau 54230 CHALIGNY						25 902,00 €			
2022-RT-04	M	DREXLER Léa	Isolation combles perdus + ITE + PAC air/eau	OPAH CCMM	combles : TONY LAFLEUR 54840 GONDREVILLE ITE : LAGARDE MEREGNANI 54520 MAXEVILLE PAC : EUROP CLIMATISATION 54460 LIVERDUN	oui	87%	29 430,08 €	29 430,08 €	21/02/2022	1 800,00 €
		29 Impasse Bonne Fontaine 54230 CHALIGNY						31 773,78 €			
2022-RT-05	M	BOURRIER Tony	Isolation combles perdus + chaudière gaz THPE + menuiseries	OPAH CCMM	combles : THIEL 54136 BOUXIERES AUX DAMES chaudière : PCE 54230 CHALIGNY menuiseries : TRYBA 54710 LUDRES	oui	36%	25 018,00 €	22 119,00 €	21/02/2022	1 800,00 €
		69 rue Bernard Gayet 54230 NEUVES MAISONS						26 524,00 €			

N° dossier	Ressources	NOM Prénom	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)	Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse						Montant des devis(€ TTC)			
2022-RT07	TM	VIEU Cécile/VAISON Benjamin	ITE + menuiseries + isolation combles perdus	OPAH CCMM	combles : ISOL EXPERT 54410 LANEUVEVILLE DVT NANCY	oui	63%	48 602,00 €	30 000,00 €	21/03/2022	2 000,00 €
		8 allée Davout			ITE : IRH 54 54320 MAXEVILLE						
		54630 RICHARDMENIL			menuiseries : KISSENBERGER 54850 MESSEIN						
2022-RT09	M	LOUIS Francis	ITE	OPAH CCMM	ALAIN BASTIEN 54230 NEUVES MAISONS	oui	48%	18 474,50 €	18 474,50 €	21/03/2022	1 800,00 €
		4 rue Boyard									
		54230 NEUVES MAISONS									

DÉLIBÉRATION N° 2022_40

Rapporteur :

Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Objet :

Eau potable - Renouvellement de branchements à Sexey-aux-Forges

Le département a prévu des travaux de voirie à Sexey-aux-Forges en septembre 2022.

Dans ce cadre, la CCMM va assurer la reprise d'environ 45 branchements d'eau dans les rues Excoffier, de la côte et du Bois l'Evêque.

La durée des travaux est d'environ 3 mois (auxquels s'ajoutent 3 semaines de préparation).

Le marché est estimé à 130 000 euros HT.

Il est proposé de lancer une consultation et d'autoriser le président à signer le marché.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **autorise** le président à signer le marché de renouvellement de branchements d'eau à Sexey-aux-Forges estimé à 130 000 euros HT.

DÉLIBÉRATION N° 2022_41

Rapporteur :

Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Objet :

Travaux d'eau potable rue de la gare à Xeulley – Avenant n°1

L'entreprise Prestini est titulaire du marché de remplacement d'une conduite d'eau potable rue de la gare à Xeulley signé en avril 2021 pour un montant de 128 565 euros HT.

Lors des travaux, de nombreux branchements en matériaux vétustes (plomb principalement) ont été découverts et doivent être renouvelés (pour un montant 17 911.80 € HT).

Par ailleurs, 17 quantités du poste intitulé « réparation de canalisation d'eaux usées » sont nécessaires. Un prix pour mémoire avait été renseigné dans le marché pour ce poste mais la quantité était encore inconnue avant travaux. Le montant est fixé à 11 050 € HT.

Il est proposé au bureau d'approuver un avenant pour ces travaux supplémentaires d'un montant de 28 961,80 € HT. Cet avenant introduit une augmentation de 22,52% du montant du marché initial.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°1 au marché de Prestini pour un montant de 28 961,80 € HT,
- **autorise** le président à signer l'avenant correspondant.

DÉLIBÉRATION N° 2022_42

Rapporteur :
Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Logiciel web SIG – Contrat de maintenance du logiciel période 2022 - 2027

Dans le cadre des missions de Terres de Lorraine Urbanisme, la CCMM a signé en 2017 un marché relatif à l'acquisition d'une nouvelle solution web SIG et l'hébergement du système de gestion de base de données. La solution GEO de l'opérateur CIRIL Group a été retenue suite à mise en concurrence.

Les prestations de maintenance et de mise à jour du logiciel vont arriver au terme du contrat en vigueur en avril 2022.

Conformément à l'article R 2122-3 3° du code de la commande publique, l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque les fournitures ou services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé, en raison notamment de l'existence de droits d'exclusivité, notamment de droits de propriété intellectuelle.

En conséquence, il est proposé de signer un marché avec CIRIL Group pour un montant estimé à 60 000 € HT relative à la maintenance du logiciel pour une durée de 5 ans.

Pour mémoire, cette dépense est mutualisée entre les 4 intercommunalités de Terres de Lorraine.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **autorise** le président à signer le marché de maintenance et d'hébergement du logiciel Web SIG avec CIRIL Groupe pour un montant estimé à 60 000 euros HT.

DÉLIBÉRATION N° 2022_43

Rapporteur :

Thierry WEYER - Vice-président chargé des espaces naturels, agriculture et alimentation

Objet :

Plateau Sainte Barbe – demande de subvention

Pour mener à bien les actions du plan de gestion partagée de l'espace naturel sensible du plateau Sainte Barbe, la CCMM sollicite chaque année des subventions au titre des espaces naturels sensibles auprès du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du dispositif d'accompagnement « biodiversité, paysages et circulations douces ».

En 2022, la demande de subvention départementale se décline ainsi :

- 29 220 € pour les actions en régie (actions conduites par le technicien espaces naturels)
- 7000 € pour les animations de sensibilisation (environ 35 ½ journées scolaires et grand public) ;
- 10 800 € pour la partie travaux (création de fossés, panneaux directionnels)

Le bureau communautaire est invité à approuver cette demande de subvention.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la demande de subvention ci-dessus, auprès du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du dispositif d'accompagnement « biodiversité, paysages et circulations douces ».

DÉLIBÉRATION N° 2022_44

Rapporteur :

Benoit SKLEPEK - conseiller délégué chargé du tourisme

Objet :

Demande d'une subvention départementale pour l'entretien des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR

La communauté de communes Moselle et Madon entretient et balise depuis 2004 un réseau de 140 km de sentiers de randonnée pédestre et VTT inscrits au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

La CCMM est épaulée du chantier d'insertion APIC d'une part, et de bénévoles représentant des associations locales de randonnée d'autre part.

Ces travaux d'entretien des sentiers se décomposent de la manière suivante :

- veille de l'état des sentiers et remplacement des balises assurée par les bénévoles, tout au long de l'année
- entretien des espaces verts (élagage, débroussaillage) et installation de panneaux par le chantier d'insertion APIC

Dépenses		Recettes	
Défraiement randonneurs bénévoles balisage	800 €	CD54 (28 %)	3 000 €
Achat de petit matériel de randonnée (poteaux, outillage, colle...)	400 €	CCMM (72 %)	7 803 €
Prestation APIC chantier d'insertion : Entretien espaces verts, installation poteaux	9 603 €		
TOTAL	10 803 €	TOTAL	10 803 €

Il est demandé au bureau communautaire d'approuver la demande de subvention départementale à hauteur de 3 000€ au titre du dispositif biodiversité paysages et circulations douces.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la demande de subvention pour l'entretien des sentiers de randonnée auprès du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du dispositif d'accompagnement « biodiversité, paysages et circulations douces ».

DÉLIBÉRATION N° 2022_45

Rapporteur :
Richard RENAUDIN - Vice-président chargé des finances

Objet :
Renouvellement de ligne de trésorerie

La CCMM gère des lignes de trésorerie qui permettent de fluidifier son exécution budgétaire compte tenu du décalage entre les encaissements des recettes (notamment les subventions) et les décaissements des dépenses.

Compte tenu du besoin en fonds de roulement généré par les opérations d'investissements, la CCMM gère actuellement 3 lignes de trésorerie pour un total de 3 000 000 €.

Ces lignes arrivent à échéance le 31 mars 2022, le 12 avril 2022 et le 27 avril 2022.

Il est proposé de renouveler dans un premier temps la ligne de trésorerie de 1 000 000 € auprès de la Banque Postale.

Les principales caractéristiques de cette ligne de trésorerie sont les suivantes :

Prêteur	La Banque Postale
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	1 000 000.00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	Taux fixe de 0.280 % l'an
Base de calcul	30/360
Taux Effectif Global (TEG)	0.35 % l'an Ce taux est donné à titre d'illustration et ne saurait engager le Prêteur
Modalités de remboursement	Païement trimestriel à terme échu des intérêts. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date d'effet du contrat	le 12 Avril 2022
Date d'échéance du contrat	le 11 Avril 2023
Garantie	Néant
Commission d'engagement	700.00 EUR, soit 0.07 % du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	Si le taux de non utilisation constaté quotidiennement est inférieur ou égal à 50.00%, la CNU appliquée au jour considéré sera de 0.05% sur le montant disponible de la ligne de trésorerie. 0.10% du montant non tiré si le taux de non utilisation constaté quotidiennement est strictement supérieur à 50.00% et inférieur ou égal à 65.00% 0.15% du montant non tiré si le taux de non utilisation constaté quotidiennement est strictement supérieur à 65.00% et inférieur ou égal à 100.00% Le taux de tirage correspond au montant tiré quotidiennement exprimé en pourcentage du montant maximum. Elle est payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant.

Modalités d'utilisation	Tirages/Versements Procédure de Crédit d'Office privilégiée Montant minimum 10.000 euros pour les tirages
-------------------------	---

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la souscription d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 € auprès de la Banque Postale, selon les caractéristiques ci-dessus,

- **autorise** le président à signer le contrat correspondant.

Le secrétaire,

Dominique GOEPFER



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2022_ 39	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – février et mars 2022
2022_ 40	Commande publique	Eau potable - Renouvellement de branchements à Sexey-aux-Forges
2022_ 41	Commande publique	Travaux d'eau potable rue de la gare à Xeulilly – Avenant n°1
2022_ 42	Commande publique	Logiciel web SIG – Contrat de maintenance du logiciel période 2022 - 2027
2022_ 43	Finances	Plateau Sainte Barbe – demande de subvention
2022_ 44	Finances	Demande d'une subvention départementale pour l'entretien des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR
2022_ 45	Finances	Renouvellement de ligne de trésorerie

Signatures

Claude COLIN		Patrick POTTS	
Laurent DIEZ		Dominique RAVEY	
Jean-Luc FONTAINE	Excusé	Richard RENAUDIN	
Dominique GOEPFER		Pascal SCHNEIDER	Excusé
Gilles JEANSON		Marie-Laure SIEGEL	Excusée
Daniel LAGRANGE		Benoit SKLEPEK	
Sandrine LAMBERT		Hervé TILLARD	
Filipe PINHO		Thierry WEYER	

